

Rapport d'**activité**





Michel PAILLUSON
Président de la Communauté
de communes du Pays des Achards

L'année 2025 a été marquée par des réalisations très concrètes pour notre intercommunalité, avec une priorité claire donnée à l'enfance-jeunesse.

De nouveaux équipements sont désormais au service des enfants : le pôle maternel de Sainte-Flaive-des-Loups et l'accueil jeunes de Martinet. Les travaux du restaurant scolaire de Saint-Julien-des-Landes se sont poursuivis, tandis que nous avons lancé le chantier du pôle élémentaire et du centre de loisirs de Beaulieu-sous-la-Roche.

Après plusieurs mois de travaux, la liaison piétonne et cyclable reliant les quartiers « La Chapelle et La Mothe » offre un accès direct et sécurisé à la gare SNCF des Achards.

Ce nouvel aménagement facilite l'accès aux entreprises, fluidifie les déplacements et améliore la qualité de vie au quotidien.

Préparer l'avenir, c'est enfin soutenir notre économie locale. Grâce à l'implication des forces vives du territoire, que nous remercions, cette année de transition a permis de finaliser le schéma directeur du pôle économique.

Ce travail conjoint dessine des espaces artisanaux, industriels et tertiaires mieux équipés, tout en garantissant une sobriété foncière renforcée.

Au quotidien, la Communauté de communes agit aux côtés des 9 communes du territoire. Dans 27 domaines d'intervention, nos 169 agents se mobilisent chaque jour pour simplifier votre quotidien.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable lecture.



Pôle Attractivité et Vie du territoire

- 13** Communication
- 14** Réseau des bibliothèques
- 15** Office de Tourisme
- 17** Développement culturel
- 18** Centre aquatique
- 19** Éducation physique et sportive
- 20** Développement économique

Pôle Ressources

- 21** Finances
- 23** Commande publique
et affaires juridiques
- 24** Ressources humaines

Pôle Famille, Santé et Solidarité

- 27** Accueils collectifs de mineurs
- 28** Relais Petite Enfance
- 29** Parentalité
- 30** Affaires scolaires
- 32** Convention Territoriale Globale
- 34** Santé - Action sociale
- 35** France services

Pôle Aménagement et Infrastructures

- 37** Développement
services numériques
- 40** Système d'Information
Géographique
- 41** Aménagement
- 48** Services techniques

La Communauté de comm

Engagée au service de ses habitants

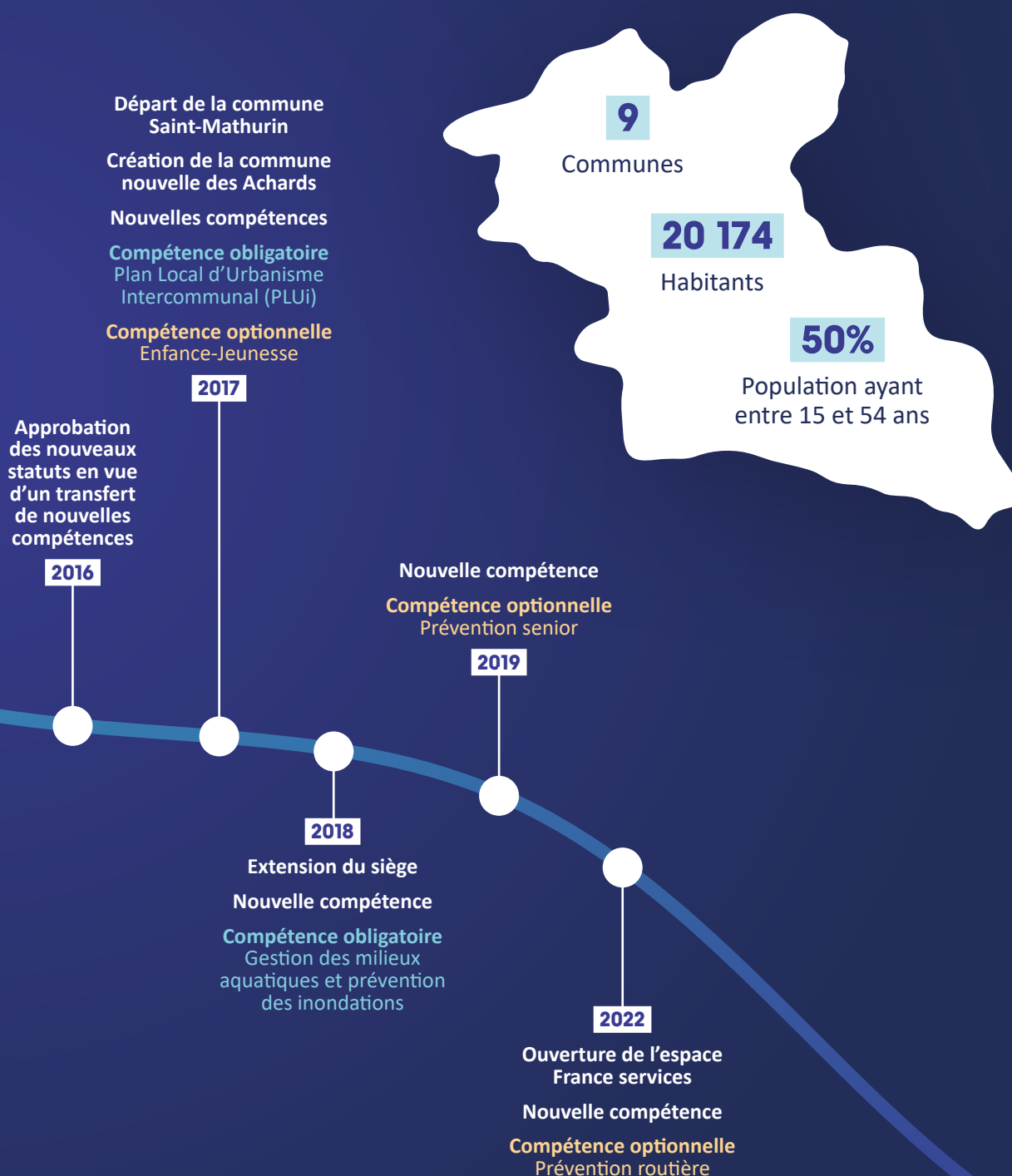
Établissement public de coopération intercommunale, la Communauté de communes exerce les compétences qui lui sont confiées par ses communes membres et par la loi. Elle porte des projets d'intérêt communautaire, assure la gestion de services publics et accompagne le développement du territoire au bénéfice de ses habitants, de ses entreprises et de ses partenaires.



Communes du Pays des Achards

Dynamisme et qualité de vie

Entre **terre et océan**, le Pays des Achards est un territoire de **9 communes** comptant plus de **20 000 habitants**, reconnu pour son **attractivité**, son **dynamisme économique** et son **cadre de vie privilégié**. Engagée au service de ses habitants, la Communauté de communes œuvre chaque jour pour un **développement équilibré, durable et solidaire** du territoire.



Le Bureau communautaire

Instance de pilotage, le Bureau communautaire prépare les dossiers soumis au Conseil communautaire, assure le suivi des politiques publiques et coordonne la mise en œuvre des projets portés par la Communauté de communes.



Patrice PAGEAUD

*Président
en charge de la collecte et
traitement des déchets*

**Maire de
St^e-Flaive-des-Loups**



Michel VALLA

*1^{er} Vice-président
en charge du développement
économique et de l'emploi,
des équipements sportifs,
et du contrat local de
santé*

Maire des Achards



**Jean-François
PÉROCHEAU**

*2^e Vice-président
en charge de
l'aménagement du
territoire, de l'habitat, de
l'assainissement et de la
voirie*

**Maire de
St^e-Georges de
Pointindoux**



Dominique DURAND

*3^e Vice-président
en charge de
l'administration générale,
des finances et marchés
publics, du développement
numérique et du plan
climat*

**Maire de
Nieul-le-Dolent**



Sébastien PAJOT

*4^e Vice-président
en charge de l'enfance-
jeunesse*

**Maire de
La Chapelle-
Hermier**



Michel PAILLUSSON

*5^e Vice-président
en charge de la
communication,
du développement
touristique, l'animation et
la promotion du territoire*

Maire de Martinet



Nathalie FRAUD

*6^e Vice-présidente
en charge du réseau
des bibliothèques, du
passport du civisme,
des mobilités et de
l'environnement*

**Maire de
Beaulieu-sous
la-Roche**



Joël BRET

*7^e Vice-président
en charge de
l'aménagement, de
l'urbanisme, du PLUIH, du
bâti jusqu'au 25/03/2025*

**Maire de
St^e-Julien
des-Landes**



Bernard GAUVRIT

Membre du bureau

**Beaulieu-sous
la-Roche**



Olivier GRIT

Membre du bureau

Maire du Girouard



Raphaël MOUSSET

Membre du bureau

Le Girouard

Le Conseil communautaire

Instance de décision de la Communauté de communes, le Conseil communautaire réunit les élus représentant les communes membres. Il vote le budget, adopte les délibérations et définit les orientations stratégiques du territoire.

Nathalie FRAUD
Beaulieu-sous-la-Roche

Bernard GAUVRIT
Beaulieu-sous-la-Roche

Guillaume MALLARD
Beaulieu-sous-la-Roche

Emmanuelle MAILLOCHEAU
Beaulieu-sous-la-Roche

Sébastien PAJOT
La Chapelle-Hermier

Guy RAPITEAU
La Chapelle-Hermier

Olivier GRIT
Le Girouard

Cécile GUILLOTEAU
Le Girouard

Raphaël MOUSSET
Le Girouard

Michel VALLA
Les Achards

Sarah RENAUD
Les Achards

Didier RETAILLEAU
Les Achards

Lynda PRUVOST
Les Achards

Mickaël ONILLON
Les Achards

Sarah MICHON
Les Achards

Sylvain MONIOT-BEAUMONT
Les Achards

Isabelle CHAIGNE
Les Achards

Michel PAILLUSSON
Martinet

Florence MASSON
Martinet

Dominique DURAND
Nieul-le-Dolent

Emmanuel FERRÉ
Nieul-le-Dolent

Carine BOMPÉRIN
Nieul-le-Dolent

Peggy POTERAU
Nieul-le-Dolent

Jean-François PÉROCHEAU
St-Georges-de-Pointindoux

Anne DE PARSEVAL
St-Georges-de-Pointindoux

Olivier BIRON
St-Georges-de-Pointindoux

Joël BRET
St-Julien-des-Landes

Chantal GUÉRINEAU
St-Julien-des-Landes

Jean-Michel LAUNAY
St-Julien-des-Landes

Patrice PAGEAUD
St^e-Flaive-des-Loups

Emmanuelle BOUTOLLEAU
St^e-Flaive-des-Loups

Joël PERROCHEAU
St^e-Flaive-des-Loups

Josiane NATIVELLE
St^e-Flaive-des-Loups

Chiffres clés

11

Conseils communautaires

13

Bureaux communautaires

246

Délibérations du conseil
(242 en 2024)

99

Commissions réalisées

Les commissions

COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACTION SOCIALE
PRÉVENTION SANTÉ

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

POLITIQUE DE L'HABITAT ET DU
LOGEMENT, AMÉNAGEMENT,
URBANISME

VOIRIE - RÉSEAUX

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

FINANCES

COMMUNICATION

PLAN CLIMAT AIR
ÉNERGIE TERRITORIAL

PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ
ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

AFFAIRES SCOLAIRES
RESTAURANTS SCOLAIRES

MOBILITÉS, ENVIRONNEMENT

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES,
CIVISME

APPEL D'OFFRES

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

CONSEIL D'EXPLOITATION
OFFICE DE TOURISME

Le Projet de territoire

Chaque conseil municipal du Pays des Achards a été amené à parler de sa **vision de l'action communautaire** et du rôle attendu de la Communauté de communes dans les prochaines années. Ainsi, le **Président et le Conseil communautaire ont élaboré le projet communautaire 2020-2026, organisé en 6 grandes orientations** :

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Intégrer la transition écologique au coeur de nos actions

- Mettre en œuvre les actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) conformément au calendrier fixé ;
- Intégrer le développement durable dans chaque projet de la Communauté de communes
- Optimiser les ressources publiques pour répondre aux objectifs de développement durable.

MOBILITÉS

Organiser et faciliter les mobilités

- Poursuivre le déploiement du plan vélo ;
- Développer la pratique du co-voiturage ;
- Accompagner le développement des solutions de transports solidaires, transports à la demande ;
- Promouvoir le recours aux différentes modalités de transports.

COHÉSION ET SOLIDARITÉ DU TERRITOIRE

Consolider les compétences existantes et poursuivre la mutualisation des moyens

- Enfance – Jeunesse : poursuivre l'intégration de la compétence dans tous ces aspects ;
- Réviser les outils politiques et de gestion (projets de territoire, pacte fiscal et financier...) pour les adapter sur la fin de mandat ;
- Étudier les mutualisations de moyens humains et techniques dans différents domaines (services techniques, services administratifs) en veillant à maintenir un service de proximité.

ACTION ÉCONOMIQUE

Accompagner le développement harmonieux du territoire

- Accompagner les mutations agricoles par la mise en œuvre d'une politique foncière et énergétique ;
- Poursuivre la politique de développement économique (industrie, commerces, artisanat, tertiaire) ;
- Promouvoir et développer l'économie touristique : *élaborer une stratégie touristique, référencer l'ensemble des acteurs, accompagner la création d'aménagements touristiques.*

VIVRE ENSEMBLE

Faire du Pays des Achards un territoire où il fait bon vivre ensemble

- Structurer la politique culturelle du Pays des Achards .
- Favoriser l'offre d'habitat en intégrant la mixité sociale : *accompagner les communes pour développer l'offre locative, mettre en oeuvre le volet Habitat du PLUiH ;*
- Veiller à la sécurité des habitants, en étudiant notamment la création d'un service mutualisé de police intercommunale ;
- Étudier l'action médico-sociale intercommunale : *harmoniser l'action sociale en étudiant la création d'un CIAS, identifier l'offre médicale, la soutenir et la répartir.*

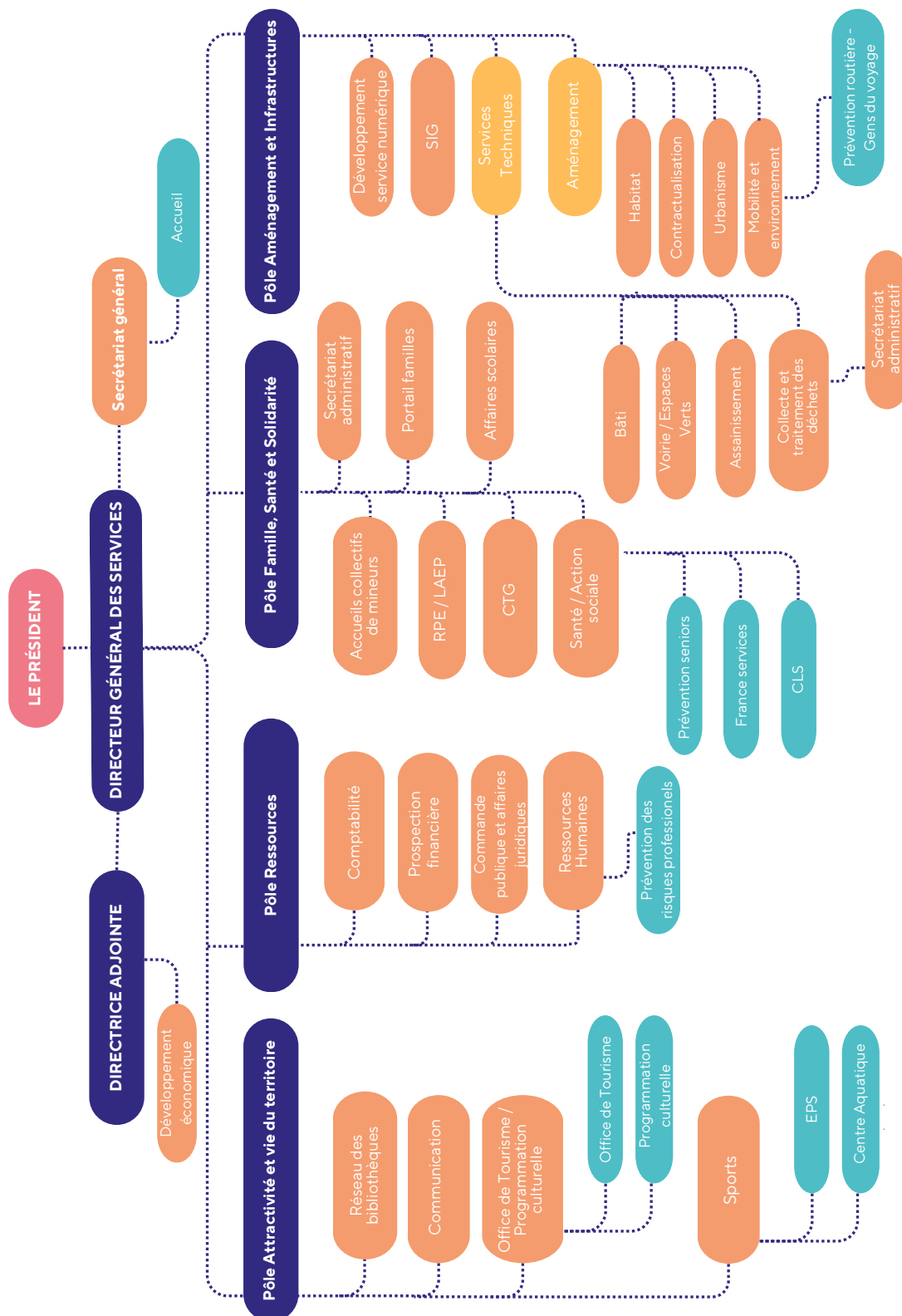
IDENTITÉ ET ATTRACTIVITÉ

Développer l'identité et l'attractivité du territoire par une communication renforcée

- Définir une stratégie de communication visant à servir les objectifs du projet de territoire en s'adaptant aux différentes cibles ;
- Mettre en valeur les forces du territoire.

Organisation des services

Sous l'autorité du Président, la Direction générale assure le **pilotage et la coordination des politiques publiques** portées par la Communauté de communes. Les services sont organisés en quatre pôles, mobilisant en 2025 **près de 350 agents** au service des habitants, des communes et du développement du Pays des Achards.



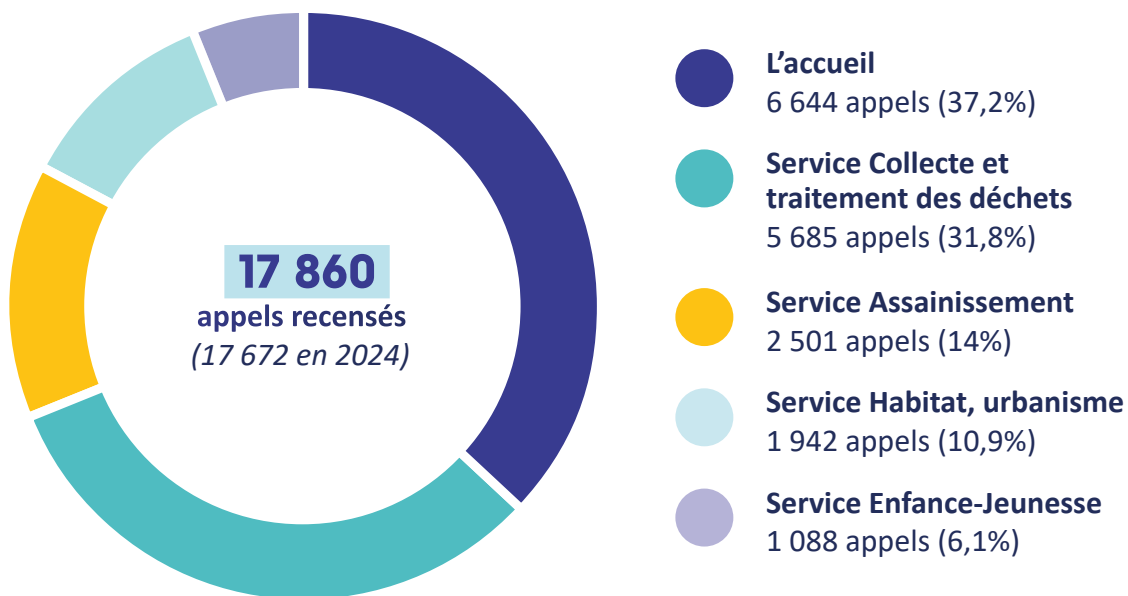


Direction générale

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Accueil des usagers

Les agents d'accueil de la Communauté de communes ont pour mission principale d'assurer l'accueil physique et téléphonique du public. Ils informent, orientent et accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives.



COURRIERS

- **1 446** (- 13,5%) courriers reçus (1 673 en 2024) ;
- **6 080** (-8%) courriers envoyés (6 609 en 2024).

Administration générale

L'administration générale assure le bon fonctionnement institutionnel de la Communauté de communes. Elle prépare et suit les conseils communautaires (convocations, délibérations, procès-verbaux), veille à la régularité des actes administratifs, gère les archives et assure un appui général aux services et aux élus.

ACTES ADMINISTRATIFS SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

665 (601 en 2024) soit +10,7% dont :

- **246 délibérations** du Conseil communautaire ;
- **408 décisions** du Président ;
- **11 arrêtés** du Président.



**Pôle Attractivité et
Vie du territoire**

COMMUNICATION



Le service communication est composé de 3 agents, il conçoit et diffuse l'information auprès des habitants, des partenaires et des élus. Il gère les supports de communication assure la promotion des actions communautaires et veille à la cohérence de l'image de la collectivité.

MODERNISER LA COMMUNICATION

- Déploiement de la **nouvelle identité de territoire** ;
- **Refonte graphique et éditoriale** des supports.

COMMUNIQUER AU SERVICE DES HABITANTS

- Refonte et optimisation du **site internet** ;
- Déploiement de la plateforme de **Gestion de la Relation Usagers (GRU)** pour simplifier les démarches des habitants ;

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES

- **Campagne de communication « Grandir au Pays des Achards »** afin de valoriser les services et métiers de l'Enfance-Jeunesse ;
- **Accompagnement des services** dans leurs projets.

STRUCTURER LES OUTILS INTERNES

- **Pilotage du projet Photothèque** (*création d'un thésaurus, plan de classement, indexation des médias*) ;
- **Organisation des temps forts institutionnels** à destination des élus, et/ou des agents (*vœux du Président, soirée annuelle, etc.*).

ANIMER LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

- Organisation d'une **rencontre annuelle** avec les **communicants des communes du territoire** ;
- Participation au **réseau des communicants des Communautés de communes de la Vendée**.

Chiffres clés

287

Supports réalisés en interne
(*affiches, flyers, banderoles, dépliants, vidéos etc.*)

176

Parutions dans la presse
(-17%)

4 437

Abonnés Facebook
(+8,5%)

221

Publications Facebook
(+40%)

21 247

Visites sur l'ancien site
de janvier à août

18 376

Visites sur le nouveau site
de septembre à décembre

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES



Chiffres clés

10

Bibliothèques en réseau

4 480

Abonnés
(-2,8% par rapport à 2024)

60 780

Documents disponibles
(+2,4% par rapport à 2024)

69 151

Prêts réalisés
(-4,7% par rapport à 2024)

21 999

Visiteurs accueillis
(+4,8% par rapport à 2024)

118

Animations proposées
(125 en 2024)

18 786

Livres transités par la navette
(-1,6% par rapport à 2024)

195

Bénévoles
(162 en 2024)

Le service dynamise le réseau en innovant et en étendant l'offre de services aux usagers. Il harmonise les pratiques et mutualise les ressources et outils. Il accompagne la professionnalisation des bénévoles par un soutien au quotidien et des formations. Il coordonne l'action culturelle du réseau. Enfin, il guide les élus dans leur politique de promotion de la lecture publique.

LA LECTURE PUBLIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Les bibliothèques ont poursuivi le développement des services numériques avec **7 089 connexions au portail** et **4 973 réservations en ligne**.

RENFORCER L'ACTION DE PROXIMITÉ

La programmation culturelle a évolué vers une **organisation trimestrielle**, offrant une **meilleure visibilité** aux habitants.

- **118 animations** ont été proposées ;
- **3 114 participants** ont été accueillis (+71%) ;
- les rendez-vous réguliers ont contribué à **fidéliser les publics** et à attirer de nouveaux usagers.

VALORISE L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Le fonctionnement du réseau repose sur une **mobilisation conjointe des agents et des bénévoles**.

Une soirée de remerciement a été organisée, avec une **mise à l'honneur des responsables** quittant leurs fonctions.

PRÉPARER LES BIBLIOTHÈQUES DE DEMAIN

- Lancement du **Schéma Intercommunal de Développement de la Lecture Publique**, en concertation avec les acteurs locaux afin de co-construire le Réseau des bibliothèques de demain ;
- Début des travaux de **deux futures médiathèques** ;
- Engagement d'une démarche visant à **supprimer progressivement les couvertures plastiques** des ouvrages afin d'améliorer leur recyclabilité.

OFFICE DE TOURISME



L'Office de Tourisme travaille au quotidien en lien avec les habitants, les professionnels du tourisme, les associations locales et les collectivités avec une équipe de 4 agents : 1 directrice, 1 chargée de promotion et de développement touristique, 1 chargée de relation hébergeurs et 1 chargée de développement touristique.

Attractivité touristique

UNE FRÉQUENTATION EN PROGRESSION

L'activité touristique poursuit sa dynamique avec **322 379 nuitées déclarées**, en hausse de 4,2% par rapport à 2024.

Cette progression se traduit également par une **augmentation des recettes de taxe de séjour**, qui atteignent **216 650 € (+11%)**, confirmant l'attractivité croissante du territoire et le développement de son offre d'hébergement.

UNE ACTIVITÉ DE BILLETTERIE DIVERSIFIÉE

L'équipe assure la **billetterie de ses animations et de la Saison culturelle**, ainsi que la **commercialisation de prestations** proposées par des acteurs touristiques et culturels.

UN TERRITOIRE ANIMÉ TOUTE L'ANNÉE

L'Office de Tourisme a poursuivi le développement d'une programmation variée mêlant patrimoine, nature et rencontres avec les acteurs locaux :

- **Lancement des Apéros du Patrimoine**, nouveau rendez-vous estival ayant rassemblé **750 spectateurs** lors de deux soirées théâtralisées ;
- **28 ateliers Estiv'Arts** (199 participants) ;
- **26 visites chez les producteurs** (376 participants) ;
- **5 Jaunay'Scapades** (96 participants) ;
- **7 visites guidées des Achards** (43 participants) ;
- **17 visites d'entreprises** organisées pendant les vacances de la Toussaint (183 participants) ;
- **2 parcours numériques LegendR** (242 équipes).

Chiffres clés

3 212

Visiteurs accueillis
(+4% par rapport à 2024)

6 428

Personnes renseignées
au guichet, par téléphone et mail
(+4,6% par rapport à 2024)

15 314

Demandes traitées
(+2,24% par rapport à 2024)

1 172

Réservations en ligne
(+19,35% par rapport à 2024)

130

Hébergeurs référencés
avec 6 969 lits touristiques

101 767

Visiteurs sur le site internet
(-36,87% par rapport à 2024)

Évolution non comparable à 2024 en raison
d'un changement d'outil de mesure.

57 036 €

Billetterie réalisée



Promotion du territoire

UNE IDENTITÉ AFFIRMÉE

L'année 2025 a été marquée par la **refonte complète de l'identité visuelle** de l'Office de Tourisme, afin d'affirmer l'ADN du territoire et de renforcer la cohérence de sa communication.

Au cœur de cette nouvelle identité, **Épicétou**, une **signature graphique** inspirée de l'épi de blé et des quatre facettes du Pays des Achards : festif, accueillant, frais et champêtre.

Cette nouvelle identité a été déclinée sur **l'ensemble des supports de promotion** (*magazine, guide des animations, réseaux sociaux, supports numériques et imprimés*), contribuant à **améliorer la visibilité et la reconnaissance de la destination**.

Accompagnement des acteurs

STRUCTURER & QUALIFIER L'OFFRE HÉBERGEMENT

- **130 hébergeurs** référencés (6 969 lits touristiques) ;
- des **actions de qualification** de l'offre (audits, classements, accompagnement de nouveaux hébergeurs) ;
- une soirée « **Rencontre Pros** » et plusieurs temps d'échanges dédiés aux professionnels.

FAVORISER ET PROMOUVOIR L'EMPLOI SAISONNIER

Le **Job Dating Tourisme** a réuni **9 recruteurs**, **proposant 400 emplois** saisonniers.

L'événement a accueilli **196 candidats**, dont plus de 60% résidant sur le territoire, confirmant son rôle de mise en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi.



Valoriser les producteurs et artisans locaux

- **Lancement d'une boutique**
Ouvverte en décembre, cette vitrine du territoire réunit déjà **24 producteurs et artisans locaux** autour de 130 références : *produits gourmands, créations artisanales et souvenirs locaux, dont la médaille des Halles des Achards*, frappée par la Monnaie de Paris.
- **Promotion des producteurs locaux**, notamment via leur référencement sur la plateforme Manger Local.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL



Le développement culturel est porté par un agent dédié, il consiste à impulser et coordonner des actions de médiation culturelle, accompagner les projets événementiels de la Communauté de communes, développer des actions spécifiques à destination des publics jeunes et accompagnés (scolaires, accueils de loisirs, petite enfance), pour encourager l'ancrage culturel dès le plus jeune âge.

Une offre accessible à tous

LES HIVERNALES

Les 21^e et 22^e éditions des Hivernales ont proposé **7 spectacles et concerts**, réunissant 1 086 spectateurs avec un taux de remplissage de 74%.

LES JAUNAY'STIVALES

Festival gratuit de plein air, **les Jaunay'Stivals ont rassemblé 3 200 spectateurs lors de 3 soirées**, en partenariat avec 3 associations locales, confirmant leur place parmi les rendez-vous culturels majeurs du territoire.

SEMAINE TOUS AU VERT

- **223 participants** ont pris part aux rendez-vous de ce temps fort, autour de l'éco-pâturage.

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Tout au long de l'année, la Communauté de communes développe des actions de médiation culturelle en direction des jeunes publics.

- **713 élèves des 18 écoles** du territoire ont assisté au spectacle Taxi Folie ;
- **195 enfants du Relais Petite Enfance** ont participé à deux spectacles dédiés ;
- **616 enfants des accueils de loisirs** ont bénéficié de deux représentations (intercentres et spectacle de Noël).

Chiffres clés

2

Saisons culturelles

10

Spectacles et concerts

4 286

Spectateurs accueillis

1 524

Jeunes sensibilisés grâce à la médiation culturelle

23

Rendez-vous organisés lors de Tous au Vert

3

Associations soutenues pour l'organisation de Festivals pour un total de 3 600 € de subventions

CENTRE AQUATIQUE

Le Centre Aquatique du Pays des Achards (CAPA) est un lieu idéal pour se détendre, pratiquer des activités aquatiques et sportives, ou partager un moment en famille dans un cadre naturel et respectueux de l'environnement. Le centre aquatique est ouvert 7j/7j toute l'année (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre).

Chiffres clés

66 278

Entrées
(+ 500 par rapport à 2024)

44

cours d'Aquasports et
d'apprentissage
(chaque semaine)

17

événements sur l'année

1 248,3 mWh

Consommation
énergétique globale
(- 8% par rapport à 2024)

277 000 € HT

Recettes
(270 000€ en 2024)

1

Responsable
adjointe

1

Directeur

4

Agents d'accueil
polyvalents

6

Maitres nageur
sauveteur



1

ETP

FRÉQUENTATION EN PROGRESSION

Cette hausse est principalement portée par l'**augmentation des entrées** du public adulte, notamment grâce à l'accueil de groupes de seniors.

ACTIVITÉ COMMERCIALE RECORD

- Cette évolution s'explique par la hausse du nombre d'abonnés (690 en 2025) et des entrées publiques ;
- Une **offre d'animations** renforcée.

ADAPTATION AU CONTEXTE TERRITORIAL

Malgré l'**ouverture de la piscine d'Aizenay** au printemps 2025, qui a entraîné un recul temporaire de la fréquentation, le centre aquatique a rapidement **retrouvé puis dépassé son niveau** habituel d'activité.

L'ÉNERGIE AU COEUR DES ACTIONS

Trois investissements ont permis de **réduire de près de 8%** la consommation d'énergie du bâtiment et de générer environ **10 000€ d'économies annuelles**, tout en diminuant également la consommation d'eau :

- **Variation des débits de filtration en dehors des heures d'ouverture (mars 2025)** : investissement de 5 000 € pour un gain annuel estimé à 5 000 €.
- **Optimisation de la ventilation de la centrale d'air (février 2025)** : investissement de 25 000 €, générant environ 6 000 € d'économies par an.
- **Remplacement de l'éclairage par des LED (septembre 2025)** : investissement de 20 000 €, avec un gain annuel estimé à 4 500 €.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE



Depuis 2019, toutes les écoles du Pays des Achards peuvent profiter d'une mise à disposition d'éducateurs sportifs pour l'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS).



2,10

Éducateurs
équivalents temps plein

Chaque classe élémentaire (du CP au CM2) bénéficie de 3 périodes de 8 séances d'une heure hebdomadaire d'**activités physiques et sportives (APS)** dites "terrestres".

Le **savoir nager** étant une priorité de l'Éducation nationale, les élèves de GS, CP, CE2 et CM1 profitent d'une période consacrée à la natation.

RECONTRES INTER-ÉCOLES

Depuis 2022, chaque année, **3 rencontres inter-écoles** sont organisées :

- une pour le cycle 2,
- une pour le cycle 3 de toutes les écoles du territoire,
- un cross pour les 2 niveaux des écoles publiques volontaires.

Les écoles privées organisent leur propre cross.

Chiffres clés

1 540

Élèves élémentaires
pris en charge
(+230 par rapport à 2024)

60

Classes prises en charge
(+1 par rapport à 2024)

1 423

Élèves ont participé aux
rencontres inter-écoles
(+194 par rapport à 2024)

12 652 €

Coût total
du transport pour l'EPS
(-88 € par rapport à 2024)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service Développement économique soutient l'attractivité du territoire, accompagne les entreprises et favorise la création d'activités et d'emplois. Il met en œuvre des actions de soutien aux porteurs de projets, de promotion du tissu économique local et de développement des partenariats.

Chiffres clés

425

Établissements
(418 en 2024)

60

Établissements industriels
(59 en 2024)

88

Établissements de construction
(85 en 2024)

5 236

Salariés
(5 192 en 2024)

1 437

Indépendants
(1 369 en 2024)

9

Zones d'activités

274 ha

Superficie des Zones
d'Activités et Commerciales
(+18 ha par rapport à 2024)

191

Entreprises
(194 en 2024)

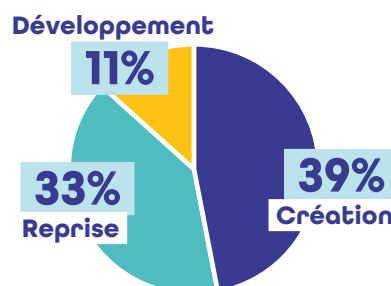
COMMERCIALISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

- Zone des Achards : **53 755 m²** ;
- Zone du Plessis aux Achards : **1 231 m²** ;
- Soit un total de **54 986 m²** commercialisés en 2025.

AIDE AUX ENTREPRISES

Chaque année la Communauté de communes, en partenariat avec **INOV**, aide à la création ou à la reprise d'entreprise.

- En 2025, les comités d'agréments ont permis l'accompagnement de **17 entreprises** sur les 9 communes du territoire ;
- Prêts octroyés à hauteur de : **171 900 €** ;
- Nombre d'emplois créés ou maintenus : **58**.



LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR DE STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Co-construit avec de nombreux acteurs économiques, partenaires institutionnels et élus du territoire, ce schéma fixe une **feuille de route ambitieuse et partagée pour accompagner le développement économique local à horizon 2035**.

- Définir les **priorités d'intervention** pour accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement ;
- Structurer et aménager les zones d'activités, afin de proposer une **offre foncière adaptée et attractive** ;
- Soutenir le développement de filières locales et durables, en valorisant les spécificités et les savoir-faire du territoire.



Pôle Ressources

FINANCES

Le service Finances est composé de 6 agents : 1 chargée de l'expertise financière, 1 responsable et 1 adjointe comptabilité, 3 gestionnaires comptables. Il pilote l'élaboration, l'exécution et le suivi des sept budgets de la collectivité. Il assure également la gestion de la dette, le pilotage de la politique fiscale, le suivi des équilibres financiers, et accompagne élus et services grâce à la réalisation d'analyses et projections financières.

Chiffres clés

14,29

Délai global de paiement
en jours

7 927

Factures traitées
(-2,75% par rapport à 2024)

13 884

Mandats de paiement
(+24,9% par rapport à 2024)

5 642

Titres de recettes émis
(+107% par rapport à 2024)

7

Régies de dépenses et recettes

26

Emprunts gérés

Structure budgétaire

1 budget principal

+

6 budgets annexes

Ratios Financiers

2 241 938 € -9,5%
Capacité
d'autofinancement

3 244 399€ -15,6%
Encours de la dette

1,1 an
Capacité de
désendettement

14,10% -2,7%
Ratio d'épargne

INDICATEURS DE BONNE SANTÉ

Avec une **capacité de désendettement de 1,1 an** (1,13 en 2024), la Communauté de communes pourrait rembourser l'intégralité de sa dette en un peu plus d'un an grâce à son épargne actuelle, un indicateur de solidité financière très favorable.

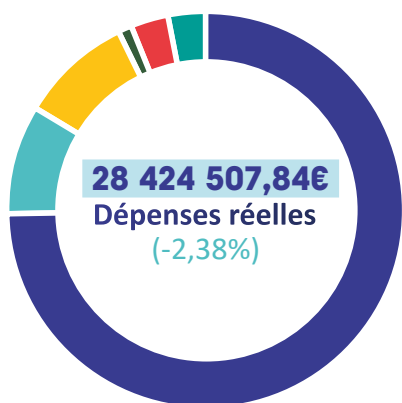
Taux de fiscalité directe locale

	2024	2025
Cotisation Foncière des Entreprises	26,42%	26,42%
Taxe d'habitation	11,51%	11,51%
Taxe sur le Foncier Bâti	14,72%	14,72%
Taxe sur le Foncier non Bâti	3,5%	3,5%

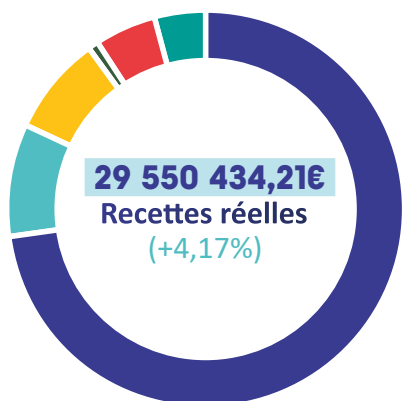
DES TAUX STABLES

La stabilité observée entre 2024 et 2025 confirme une **pression fiscale maîtrisée** pour les habitants et les entreprises du territoire.

Budgets de fonctionnement et d'investissement



- Budget principal : 21 058 706,32 € (74%)
- Ordures ménagères : 2 609 103,03 € (9%)
- Assainissement : 2 478 526,27 € (9%)
- Office de Tourisme : 390 591,67 € (1,3%)
- Zones d'activités : 852 510,32 € (3%)
- Centre aquatique : 993 116,08 € (3%)
- SPANC : 41 954,15 € (0,15%)



- Budget principal : 21 597 271,18 € (73%)
- Ordures ménagères : 2 584 340,59 € (8,7%)
- Assainissement : 2 292 802,16 € (7,7%)
- Office de Tourisme : 384 551,93 € (1,3%)
- Zones d'activités : 1 600 682,17 € (5,4%)
- Centre aquatique : 1 052 939,53 € (3,6%)
- SPANC : 37 846,65 € (0,1%)

Accompagnement des communes

• Attributions de compensation (AC) perçues en 2025 : 1 520 920,02 €

Au titre des compétences transférées et du prélèvement des coûts des services communs (informatique et téléphonie, marchés publics).

Beaulieu-sous-la-Roche	-169 934,43 €	Nieul-le-Dolent	-351 306,66 €
La Chapelle-Hermier	-92 802,78 €	S ^{te} -Flaive-des-Loups	-259 921,23 €
Le Girouard	-96 618,48 €	S ^t -Georges-de-Pointindoux	-193 047,16 €
Les Achards	-167 038,83 €	S ^t -Julien-des-Landes	-78 654,35 €
Martinet	-111 596,11 €	Total	-1 520 920,02 €

• Dotation de solidarité communautaire (DSC) versée en 2025 : 2 280 424 €

Reversement institué par la Communauté de communes en direction de ses communes membres, visant à redistribuer une partie de la croissance du produit fiscal communautaire selon des critères de péréquation.

Beaulieu-sous-la-Roche	233 068 €	Nieul-le-Dolent	295 320 €
La Chapelle-Hermier	129 308 €	S ^{te} -Flaive-des-Loups	153 735 €
Le Girouard	92 977 €	S ^t -Georges-de-Pointindoux	160 745 €
Les Achards	1 004 264 €	S ^t -Julien-des-Landes	138 863 €
Martinet	72 145 €	Total	2 280 424 €

COMMANDE PUBLIQUE & AFFAIRES JURIDIQUES

Le service Commande publique et Affaires juridiques, composé de deux agents, accompagne les services dans la passation des marchés publics, de la définition du besoin à l'attribution. Il garantit la conformité juridique des procédures, optimise les achats et veille au respect des principes d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

Chiffres clés

43

Marchés publics conclus

15

Consultations lancées

151

Offres analysées

308

 Retraits de dossiers
de consultation

4,5 M€ HT

Coût des marchés attribués

65%

 Attribution à des entreprises
vendéennes
(-23%)

22%

 Attribution à des entreprises
du Pays des Achards
(-5%)

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE AU SERVICE DES PROJETS COMMUNAUTAIRES

En 2025, le service a conduit **43 marchés publics**, couvrant les travaux, les fournitures et les services nécessaires à la mise en œuvre des projets portés par la Communauté de communes.

LA MUTUALISATION AU BÉNÉFICE DES COMMUNES

Le service commun « Marchés publics » a poursuivi son **accompagnement des communes** en coordonnant notamment deux groupements de commandes portant sur la **fourniture de carburants et les défibrillateurs**, tout en participant à plusieurs groupements départementaux et régionaux afin d'**optimiser les achats publics**.

UNE COMMANDE PUBLIQUE FAVORABLE AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Les marchés conclus en 2025 représentent **4,5 M€ HT**, **65% ont été attribués à des entreprises vendéennes** dont **22% à des entreprises implantées sur le territoire du Pays des Achards**, confirmant le rôle de la commande publique comme levier de développement économique local.



RESSOURCES HUMAINES

Le service Ressources humaines composé de cinq agents, accompagne l'ensemble des services de la Communauté de communes dans la gestion du personnel. Il assure le suivi administratif des agents, le recrutement, la formation, la gestion des carrières et des instances paritaires.



Formations : 287

2,1
jours par agent

378
jours de
formation

177
agents formés
(166 permanents + 11 non permanents)

131 agents formés sur la sensibilisation à la laïcité

3
formations
organisées en union
grâce au réseau de formation
Grand Ouest comprenant 50
collectivités sur le littoral vendéen

3
formations
organisées en intra
uniquement avec nos agents, sur
des besoins spécifiques de notre
collectivité

0
formation
organisée en interne
ateliers numériques animés par
notre conseillère numérique



7 018,34 €
versés directement à des
organismes extérieurs

45 583,76 €
versés au CNFPT par le biais
des cotisations patronales

Médaille



1
médaille d'honneur régionale-départementale et communale de
vermeille afin de récompenser 30 ans de services publics

Prévention des risques professionnels

10
agents formés aux SST
(Sauveteur Secouriste du Travail)

36
agents formés à la
manipulation des extincteurs

1
étude de poste ergonomique pour un poste d'apprenti dans un restaurant
scolaire avec achat de mobilier adapté pour 6305,53€
dont 4 083 € pris en charge par un organisme

16
agents formés en recyclage premiers
secours (PSC/PSE1/PSE2)

2
agents formés
aux Premiers secours
en santé mentale : Jeunes



**Pôle Famille, Santé
et Solidarité**

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS



Chiffres clés

1 404

Enfants inscrits en
accueil périscolaire
(+4,2%)

186 610

Heures déclarées à la CAF
en accueil périscolaire
(+3%)

1 010

Enfants accueillis pendant
les vacances scolaires
(-1,5%)

104 824

Heures déclarées à la CAF
en accueil extrascolaire
(+8,75%)

320

Ados accueillis dans
les espaces jeunes
(-1,2%)

135

Familles accueillies lors
de la journée portes ouvertes
(+15%)

8

Bourses BAFA attribuées
(+3 par rapport à 2024)

Le service propose, en dehors du temps scolaire, des activités éducatives et ludiques pour les enfants et les jeunes du territoire. Encadrés par une équipe qualifiée, ces accueils favorisent l'épanouissement, la socialisation et soutiennent les familles.

UNE FRÉQUENTATION SOUTENUE

Les accueils périscolaires, extrascolaires et adolescents ont continué d'accompagner les familles du territoire avec plus de **2 700 enfants et jeunes** accueillis sur l'ensemble des dispositifs et une progression des heures déclarées à la CAF pour les accueils périscolaires et les vacances scolaires.

UNE OFFRE D'ACCUEIL QUI SE DÉVELOPPE

- **Poursuite des travaux** du futur accueil de loisirs de Beaulieu-sous-la-Roche
- **Ouverture du Club CM** pour les élèves de CM1-CM2 à Saint-Georges-de-Pointindoux à compter des vacances d'automne.

SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Poursuite du dispositif de bourse BAFA, permettant à **8 jeunes** de bénéficier d'une aide financière en contrepartie d'une première expérience dans les accueils de loisirs du territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT RECONNU PAR LES PARTENAIRES

- Dans le cadre de son soutien financier, la CAF 85 **contrôle la qualité du dispositif**, permet la régularisation d'heures non comptabilisées et le versement complémentaire de 5 111 €.
- **Soutien aux associations gestionnaires** en leur attribuant **263 153 € de subventions** de fonctionnement.

RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE, composé de 3 agents, informe et accompagne les familles dans la recherche d'un mode de garde pour leurs jeunes enfants et soutient les assistant(e)s maternel(le)s dans leurs pratiques professionnelles. Il constitue un lieu d'échanges, d'information et d'animation au service de la petite enfance.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Le RPE a répondu à 237 sollicitations, dont **112 demandes de recherche de mode d'accueil** (9 en urgence), accompagné les parents dans leur rôle d'employeur et assuré 83 rendez-vous individuels avec les familles.

UNE OFFRE D'ÉVEIL DIVERSIFIÉE

Les 177 ateliers itinérants proposés sur les neuf communes ont favorisé la **socialisation et le développement des jeunes enfants** grâce à des activités variées : motricité libre, éveil musical, lecture, nature, yoga, psychomotricité ou encore ateliers cirque.

UN SOUTIEN À LA PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTS MATERNELS

Cinq soirées thématiques ont permis d'aborder le **développement de l'enfant, le droit du travail, les relations avec les parents employeurs** ou encore l'**accès aux droits**, contribuant au développement des compétences des professionnels.

UN TRAVAIL PARTENARIAL AU BÉNÉFICE DES FAMILLES ET DES PROFESSIONNELS

Le RPE a poursuivi ses collaborations avec les bibliothèques, les écoles, le service culturel et France Travail, tout en participant à la Semaine nationale de la Petite Enfance et en **valorisant le métier d'assistant maternel** à travers une campagne vidéo.

L'offre d'accueil du territoire a évolué en 2025 avec l'**ouverture d'une nouvelle micro-crèche à Sainte-Flaive-des-Loups** et la **fermeture d'un établissement aux Achards**, maintenant une capacité globale de **96 places** réparties sur 9 micro-crèches.

Chiffres clés

128

Assistants maternels

434

Places potentielles
(+7 par rapport à 2024)

177

Matinées d'éveil itinérantes
(+7 par rapport à 2024)

239

Enfants participants
(-3 par rapport à 2024)

5

Soirées de professionnalisation
réunissant 32 assistants maternels
(9 en 2024)

237

Familles accompagnées
(193 en 2024)

99

Entretiens auprès des assistants
maternels du territoire

PARENTALITÉ



Chiffres clés

2

Professionnelles de
l'accompagnement du
jeune enfant

119

Temps d'ouverture

74

Enfants accueillis
(+14 par rapport à 2024)

61

Familles
(+17 par rapport à 2024)

Le Coin des Sourires est composé de deux accueillantes. C'est un lieu accueillant et chaleureux, dédié à la rencontre autour du jeu, qui ouvre ses portes sans formalité ni inscription aux (futurs) parents, grands-parents et enfants âgés de 0 à 6 ans.

Le lieu d'accueil enfant parents « Le coin des sourires »

SERVICE ITINÉRANT, GRATUIT

- **Pour les parents** : bénéficier d'un moment privilégié avec leur enfant, dialoguer avec d'autres parents, partager leurs expériences et s'exprimer sur leurs préoccupations.
- **Pour les enfants** : rencontrer d'autres enfants, découvrir partager des moments de jeux et se préparer à l'école ou à son futur mode d'accueil.
- **Objectif** : permettre aux parents de souffler, rompre l'isolement parfois, soutenir les parents, leur permettre de valoriser leurs compétences parentales, prévenir l'épuisement.
- **119 temps d'ouverture** de 2h30 dont :
 - 24 à La Chapelle-Hermier
 - 35 à Saint-Georges-de-Pointindoux
 - 22 à Sainte-Flaive-des-Loups
 - 23 aux Achards (quartier La Chapelle)
 - 15 à Saint-Julien-des-Landes
- **Thèmes abordés lors des accueils** : le sommeil, la fatigue parentale, la peur du jugement des autres sur ses positions parentales, l'alimentation (diversification, allaitement), les limites posées à l'enfant, les relations dans la fratrie, l'acquisition de la continence, l'entrée à l'école

AFFAIRES SCOLAIRES



Le service des affaires scolaires assure la gestion et le suivi des écoles de la Communauté de communes ainsi que de la restauration scolaire. Il veille à l'organisation quotidienne des établissements, à la qualité de l'accueil des élèves et au bon fonctionnement du service de cantine.

Les écoles

SORTIES PÉDAGOGIQUES ET ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- 43 637 € ont été versés aux écoles
- Subventions versées aux associations de parents (200 € x 18 associations) : 3 600 €

TRAVAUX

Pôle élémentaire de Beaulieu-sous-la-Roche :
Démarrage des travaux de construction

RÉTROSPECTIVE

- **Poursuite des échanges** de pratiques avec les ATSEM (2-3 fois par an).
- **Mise en place d'un groupe de travail** pour l'élaboration d'un protocole d'entretien commun à l'ensemble des écoles.
- **Mise en place d'un forfait** de 65€ par élève pour les dépenses pédagogiques des écoles publiques (manuels, fournitures scolaires et pédagogiques, papier, abonnements).
- **Mise en place du projet NEFLE** autour de la musique à l'école La Farandole des Couleurs à Saint-Julien-des-Landes.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Traitement de **156 inscriptions** dans les écoles publiques du territoire.

Chiffres clés

1 986

Élèves
(-52 par rapport à 2024)

18

Écoles

809 244 €

Participation versée par la
Communauté de communes
aux OGEC

156

Inscriptions traitées
(+24 par rapport à 2024)

Restaurants scolaires



QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

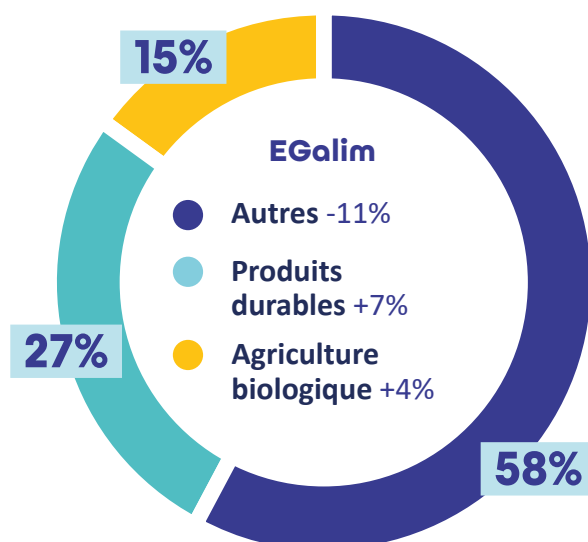
- 42% des approvisionnements en produits durables ou issus de l'agriculture biologique, dont 15 % de bio ;
- 29 tonnes de biodéchets collectées ;
- 12 000 € de subvention pour le dispositif « Lait et fruits dans les écoles » ;
- 74 g de gaspillage alimentaire moyen par convive, contre 115 g ;
- 5 restaurants équipés de l'application Hygiène pour améliorer la gestion et la traçabilité.

LES TEMPS FORTS DE 2025

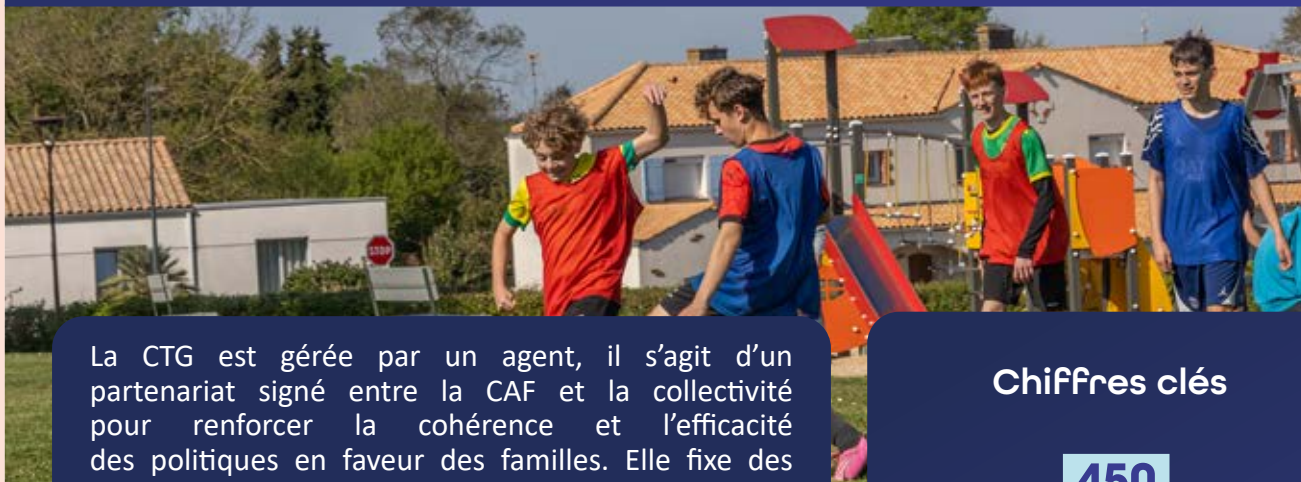
- Échanges de pratiques sur l'accompagnement des enfants
- Semaine du goût sur le thème des continents
- Portes ouvertes des restaurants scolaires
- Mise en place d'une liaison entre Le Girouard et Nieul-le-Dolent.

LOI EGALIM

La loi EGalim encourage une **restauration collective plus durable et de qualité**, avec notamment un objectif de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits biologiques.



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



La CTG est gérée par un agent, il s'agit d'un partenariat signé entre la CAF et la collectivité pour renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques en faveur des familles. Elle fixe des priorités partagées (petite enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale) et coordonne les actions locales pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Renforcer les actions envers les familles

UNE PREMIÈRE FÊTE DE L'ANIMATION RÉUSSIE

Ce nouvel événement a réuni familles, enfants et jeunes autour des métiers de l'animation et des structures enfance-jeunesse du territoire. La journée a permis aux familles de (re)découvrir ces métiers et aux équipes de se montrer sous un nouvel angle, une première édition qui donne envie de la reconduire.

UNE OFFRE DE SÉJOURS IMPORTANTE

17 séjours ont été proposés aux enfants et jeunes du territoire. Les dispositifs VACAF et Pass Colo ont permis de faciliter l'accès à ces séjours pour plusieurs familles, un point de vigilance qui reste au cœur de l'offre pour les prochaines éditions.

DES PROJETS INTERCENTRES FÉDÉRATEURS

Le festival Lez'Arts Bullent a réuni l'ensemble des accueils de loisirs du territoire autour d'une journée artistique et culturelle. Le même esprit de rassemblement a animé l'InterCow, temps fort dédié aux 11-14 ans autour du concept d'InterVille.

Actions structurantes

UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE POUR 2025-2029

Après une phase d'évaluation et de concertation réunissant les acteurs éducatifs du territoire, le nouveau Projet éducatif de territoire (PEDT) a été élaboré puis validé le 21 octobre 2025. Il fixe les priorités communes pour renforcer les liens entre les acteurs, fluidifier les échanges et développer des actions éducatives partagées à l'échelle du territoire.

Chiffres clés

450

Participants à la Fête de l'Animation

361

Enfants et jeunes accueillis en séjour (sur 428 places)

353

Enfants réunis lors du festival intercentres (+53 animateurs)

89

Temps d'accueil du LAEP (73 familles)

40

Jeunes réunis à l'InterCow



LE RENOUVELLEMENT DU PLAN MERCREDI

Les 7 accueils de loisirs du territoire ont engagé une démarche d'autodiagnostic afin d'évaluer et de faire évoluer leurs projets éducatifs. Cette démarche a permis de préparer le renouvellement du Plan Mercredi pour la période 2025-2029, en cohérence avec les orientations du nouveau PEDT.

LE DÉVELOPPEMENT DU LAEP

Après sa première année de fonctionnement, le LAEP confirme son rôle de lieu d'écoute, de rencontre et de soutien à la parentalité. Le bilan de cette première année conforte son déploiement sur le territoire et son adaptation aux besoins des familles.

LA STRUCTURATION DE L'OFFRE JEUNESSE

Le groupe de travail dédié à l'offre jeunesse a formulé une proposition autour de la création d'une « Maison de la Jeunesse », pour mieux structurer l'offre destinée aux adolescents et renforcer les passerelles entre les acteurs et dispositifs existants.

LE RENFORCEMENT DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS ET DE LA PARENTALITÉ

Les échanges de pratiques entre directeurs et animateurs se sont poursuivis tout au long de l'année, avec une ouverture nouvelle vers le Pays de Saint Gilles. Le réseau de soutien à la parentalité (REAAP) a également été animé à travers des rencontres entre acteurs et le lancement d'un travail collectif autour de deux thématiques prioritaires : la santé mentale et le cadre familial.

PRÉPARATION DU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

L'année 2025 a également marqué le lancement de la préparation du renouvellement de la Convention territoriale globale. La démarche, qui aboutira à une nouvelle convention, s'appuiera sur un bilan des actions menées et sur un diagnostic partagé des besoins du territoire afin de définir les priorités pour les années à venir.

SANTÉ, ACTION SOCIALE



Le service Prévention senior développe des actions visant à maintenir l'autonomie, renforcer le lien social et améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Il propose des activités, ateliers et dispositifs de soutien adaptés aux besoins des seniors.

Prévention senior

ATELIERS « BIEN-VIVRE CHEZ SOI »

- 19 thématiques
- 169 séances
- Thèmes : numérique, bien-être, alimentation, conduite, etc.
- Retours : convivialité, impact sur le quotidien, création de liens sociaux

LA SEMAINE BLEUE

- **Action culturelle** : Spectacle « La Muse Rouge »
- Objectif : valoriser la parole des aînés et renforcer leur place dans la vie culturelle locale

VISITES DE CONVIVIALITÉ

Un engagement pour le lien social et intergénérationnel

- Visites régulières : 1h–1h30, tous les 15 jours
- Objectif : recréer du lien social par des échanges simples et bienveillants

Élaboration du Contrat Local de Santé

- Janvier à août 2025 : réalisation d'un diagnostic territorial
- Août à septembre 2025 : rencontre des acteurs locaux et enrichissement du diagnostic
- Novembre à décembre 2025 : Co-construction des actions avec les acteurs locaux en groupes de travail

Chiffres clés

128

Personnes accompagnées
(165 en 2024)

50%

Nouveaux usagers
sur le territoire

70

Âge moyen
(67 en 2024)

2

Jeunes en service
civique mobilisés

5

Personnes âgées ont bénéficié
des visites de convivialité
(8 en 2024)

FRANCE SERVICES



Chiffres clés

10 702Accompagnements
(7 068 en 2024, +51%)**34,6**Moyenne de contacts
par jour (29,80 en 2024, +16%)**90%**Démarches finalisées
en une seule fois**802**Rendez-vous avec un
partenaire France services**1**Réunion d'information retraite
MSA à destination des salariés
au régime agricole**1**Réunion de sensibilisation
« Violences sexistes et sexuelles,
violences au sein du couple,
de quoi parle-t-on ? », animée
par le CIDFF

L'espace France services accueille, informe et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien (CAF, CPAM, impôts, retraite, etc.). Il facilite l'accès aux services publics, propose un accompagnement numérique et joue un rôle de proximité essentiel sur le territoire.

LES DÉMARCHES LES PLUS FRÉQUENTES

- La retraite
- Les impôts
- L'immatriculation de véhicules
- Permis de conduire
- Pré-demande de titre d'identité et de voyage

PROFIL DES USAGERS

52%
Femmes**48%**
Hommes**44%**des usagers proviennent
du Pays des Achards
(61% en 2024)**55-64 ans**Tranche d'âge
la plus représentée



Pôle Aménagement
et Infrastructures

DÉVELOPPEMENT SERVICES NUMÉRIQUES

Le service informatique, composé de 4 agents, est chargé de l'acquisition, de l'installation et de la maintenance des équipements et abonnements informatiques et téléphoniques pour la Communauté de communes, et les communes. Il couvre également les écoles, bibliothèques, l'office de tourisme et le centre aquatique.

Informatique

- Mise en œuvre de la politique numérique
- Gestion des ressources informatiques
- Support et accompagnement des utilisateurs
- Développement des systèmes et des applications

Ce modèle favorise l'harmonisation et l'efficacité des systèmes d'information à l'échelle intercommunale.

« LE NUMÉRIQUE » DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre de sa politique de modernisation des équipements, la Communauté de communes du Pays des Achards a procédé au renouvellement de **18 ordinateurs** portables des écoles publiques du territoire et à l'installation de **2 tableaux interactifs**.

INTERVENTIONS INFORMATIQUES

Le service informatique dispose d'un **outil de gestion des demandes d'interventions**, destiné aux agents du territoire, intercommunaux et communaux ainsi qu'aux établissements scolaires.

Cet outil permet de recenser et de suivre l'ensemble des sollicitations adressées au service informatique.



PROJETS

Au cours de l'année, le service a mené à bien le déploiement de plusieurs projets structurants pour le territoire. Parmi les réalisations majeures figurent l'**évolution des services aux usagers (GRU)**, la **modernisation des outils internes** (basculement du logiciel OM en version Web et le Coffre-fort numérique), ainsi que l'**optimisation de la gestion du parc informatique**.

Enfin, un accent particulier a été mis sur la **cybersécurité** avec le lancement des campagnes de sensibilisation auprès des agents et des élus.

DÉVELOPPEMENT SERVICES NUMÉRIQUES

Le conseiller numérique accompagne les habitants dans l'usage du numérique au quotidien. Il propose des ateliers collectifs et un accompagnement individuel pour développer les compétences numériques : utiliser un ordinateur, naviguer sur internet, réaliser des démarches en ligne, sécuriser ses données, etc.

Conseiller numérique

Des ateliers numériques sont animés par la conseillère numérique. Ils sont **gratuits, ouverts à tous**, et sur inscription.

Les participants peuvent s'inscrire à plusieurs ateliers selon leurs besoins. Chaque semestre un nouveau programme d'ateliers collectifs est proposé avec des thématiques variées :

- apprendre à utiliser un ordinateur,
- être plus à l'aise dans l'utilisation de son smartphone,
- mettre en page un document sur un outil dédié,
- découvrir et utiliser des outils pour prendre en main sa santé ou sa vie quotidienne,
- développer ses réflexes pour se protéger des arnaques,
- se sensibiliser et développer un esprit critique sur les nouvelles technologies comme les réseaux sociaux,
- les QR codes ou l'intelligence artificielle...

THÉMATIQUES RÉCURRENTES

1

Prendre en main un équipement (ordinateur, téléphone...)

2

Gérer ses contenus numériques et stockage

3

Bureautique (mise en page document, tableur...)



Chiffres clés

480

Ateliers collectifs
(+69 par rapport à 2024)

124

Ateliers individuels
(+11 par rapport à 2024)

271

Échanges d'informations,
prises de rendez-vous,
et inscriptions
(+119 par rapport à 2024)

DÉVELOPPEMENT SERVICES NUMÉRIQUES

Chiffres clés

135

Traitements de données à caractère personnel recensés pour la CCPA et les communes

6

Interventions auprès des élus en conseils municipaux

65

Agents formés

78

Accompagnements sur la RGPD auprès des services

La déléguée à la protection des données veille au respect du RGPD au sein de la Communauté de communes et des communes. Elle conseille les services, assure la conformité des traitements de données personnelles et sensibilise les agents aux bonnes pratiques en matière de protection des données.

Déléguée à la Protection des Données

SENSIBILISER AUX ENJEUX DU RGPD

Des **interventions en conseils municipaux** et des **formations ciblées** ont permis d'aborder des sujets concrets : durée de conservation des données, partage d'informations, droits des personnes ou encore mise en place de nouveaux traitements.

ACCOMPAGNER LES SERVICES

Les services de la Communauté de communes et des communes ont bénéficié d'un accompagnement dans leurs projets et leurs pratiques impliquant des **données personnelles**. Ces interventions ont notamment porté sur la **conformité des traitements**, la **gestion des données des usagers et des agents**, ainsi que la **vérification des formulaires et mentions d'information**.

MAÎTRISER LES TRAITEMENTS DE DONNÉES

Le recensement et le suivi des traitements de données personnelles se sont poursuivis afin de permettre aux collectivités de mieux identifier les données collectées, leur finalité et leurs conditions de conservation.

Ce travail contribue à inscrire durablement la protection des données dans le fonctionnement quotidien et les projets des collectivités :

- Complexe de Beaulieu-sous-la-Roche ;
- Aire de lavage ;
- Schéma directeur immobilier et énergétique.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



Le service SIG est composé d'un agent qui centralise, analyse et met à disposition les données cartographiques utiles à la gestion et à l'aménagement du territoire. Il accompagne les services communautaires et les communes dans leurs projets (urbanisme, réseaux, environnement, voirie, etc.) en fournissant des outils d'aide à la décision fiables et partagés.

Certificat d'adressage

L'année 2025 a été marquée par la **mise en place du certificat d'adressage** sur le site de l'Etat, document très demandé en mairie.

Une formation sur mesure, portée par la Région, à destination de nos référents adresses communaux ont permis aux communes de déployer rapidement ce nouvel outil.



Schéma directeur des zones d'activité

Le service SIG a également accompagné le service Développement économique de la Communauté de communes dans la **saisie de données pour le Schéma directeur des zones d'activité** dont :

- le recensement des entreprises en 2025 ;
- l'état de commercialisation en 2025 ;
- l'occupation du sol.



Portail grand public

Un portail grand public a été déployé pour le marché de Noël de Beaulieu-sous-la-Roche.

2 300 connexions ont été recensés sur ces 3 jours de marché.

AMÉNAGEMENT



Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) constitue la feuille de route de la Communauté de communes en matière de transition écologique et énergétique. Il coordonne les actions menées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources, développer les énergies renouvelables et accompagner l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

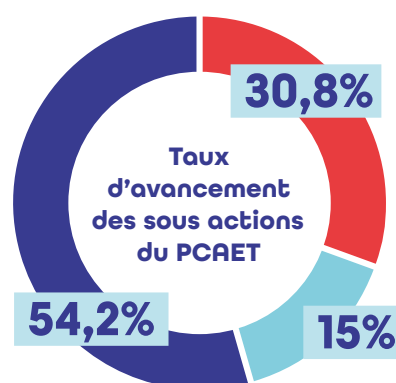
Plan Climat

UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'évaluation du PCAET a débuté durant l'été 2025. Les premiers constats sont encourageants, **plus de 50% des actions ont été réalisées sur le territoire.**

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), adopté le 27 janvier 2021, est désormais entré dans sa quatrième année d'application.

Les principales avancées concernent le **développement des énergies renouvelables**, la **réduction des consommations d'énergie**, les **mobilités durables**, la **prévention des déchets** et l'**adaptation du territoire au changement climatique**.



AVANCEMENT PAR AXE

- Axe 1 — Dépendance énergétique de l'habitat : 75%
- Axe 2 — Mix énergétique du territoire : 50%
- Axe 3 — Exemplarité des collectivités : 57%
- Axe 4 — Émissions liées aux déplacements : 37%
- Axe 5 — Adaptation au changement climatique : 46%
- Axe 6 — Économie locale et durable : 77%

AMÉNAGEMENT



Le Guichet de l'habitat est un service de proximité mis en place par la Communauté de communes pour accompagner les habitants dans leurs projets liés au logement. Il informe et conseille gratuitement sur les questions de rénovation énergétique, d'adaptation du logement, d'aides financières disponibles et de démarches administratives.

Habitat

Financé par le SyDEV, le Département de la Vendée et la Communauté de communes, le Guichet de l'Habitat propose d'accompagner tous les propriétaires quels que soient leur niveau de revenus et leurs projets.

- **Matinale sur les matériaux biosourcés à l'attention des professionnels** le 20 juin en collaboration avec Vendée Grand Littoral agglomération :

Visite de l'usine Igloo France Cellulose et présentation de la filière chanvre avec la CAVAC Biomatériaux et suivi des retours d'expériences de Christophe Bonnin de LCA construction bois, de Matthieu Brulon du cabinet « Fruits et Architecture », de Marie Ribeiro de Sousa, experte SMABTP et d'Éric Gautier de l'entreprise Cristal Vendée.

- **Conférence** à destination des seniors sur « **les bons réflexes pour les travaux d'amélioration de leur logement** » le 6 novembre.

ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES

- 18 dossiers pour des **travaux énergétiques** d'ampleur ;
- 14 dossiers pour des **travaux d'adaptation** ;
- 3 dossiers pour des **projets locatifs** ;
- 4 dossiers pour des **travaux d'assainissement** ;
- 4 dossiers pour des **travaux énergétiques hors dispositif Anah** ;

L'accompagnement proposé permet ainsi de faciliter l'accès aux dispositifs d'aide et de soutenir concrètement les habitants dans leurs projets d'amélioration de l'habitat, sur l'ensemble du territoire.

Chiffres clés

179

Contacts
(-77 par rapport à 2024)

137

Accompagnements
en permanence
(-84 par rapport à 2024)

50

Visites à domicile

43

Dossiers déposés

1 185 000 €

Montant des travaux réalisés

50%

Travaux réalisés par des
artisans du Pays des Achards

AMÉNAGEMENT



Chiffres clés

675

Autorisations d'urbanisme
(-2 par rapport à 2024)

522

Déclarations instruites
par les communes
(+14 par rapport à 2024)

587

Certificats d'urbanisme
délivrés par les communes
(-36 par rapport à 2024)

2

Évolutions du PLUi-H
approuvées en 2025

Le service urbanisme informe et accompagne les particuliers, les professionnels et les élus dans leurs projets liés à l'occupation des sols et à l'aménagement du territoire. Il assure notamment l'instruction des autorisations d'urbanisme et contribue à l'évolution des documents de planification intercommunale.

Urbanisme

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS

Avec **675 autorisations d'urbanisme instruites** par le service commun Autorisation du Droit des Sols (ADS), l'activité reste stable et témoigne de la dynamique de développement et d'attractivité du territoire.

DEUX ÉVOLUTIONS DU PLUi-H

Le PLUi-H a fait l'objet de deux évolutions approuvées en 2025 :

- **la révision allégée n°7**, approuvée le 22 octobre, permettant le développement de la société BPM AGRI / OUEST AGRI à Sainte-Flaive-des-Loups ;
- **la Déclaration de Projet valant mise en compatibilité n°1**, approuvée le 17 décembre, permettant l'extension de la carrière de Beaulieu-sous-la-Roche.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE DANS LE SUIVI DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

La Communauté de communes a engagé en 2025 l'élaboration de son **rapport triennal sur l'artificialisation des sols**. Cette démarche vise à mesurer la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et à nourrir les réflexions sur la sobriété foncière.

AMÉNAGEMENT



Le service Mobilités de la Communauté de communes œuvre pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants et réduire la dépendance à la voiture individuelle. Il développe et coordonne les solutions alternatives telles que le transport à la demande, le covoiturage, les modes doux de circulation (vélo, marche) et l'aménagement d'infrastructures adaptées.

Mobilités et environnement

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DES MOBILITÉS ALTERNATIVES

La signature du **Contrat Opérationnel des Mobilités** avec les intercommunalités du bassin Centre Vendée, le SyDEV, la SNCF, le Département de la Vendée et la Région des Pays de la Loire a permis de définir des orientations communes en faveur des alternatives à l'autosolisme.

Pour le Pays des Achards, deux axes sont particulièrement structurants : **l'amélioration de l'attractivité de l'offre ferroviaire et le renforcement de la communication sur les solutions de mobilité.**

UNE LIAISON CYCLABLE ENTRE LA GARE ET LA ZONE D'ACTIVITÉS LARGEMENT UTILISÉE

Inaugurée en mars 2025, la **liaison cyclable entre la gare et la Zone d'Activités** des Achards confirme la pertinence de cet aménagement pour les



Chiffres clés

20 500

Passages sur la liaison
ZA → Gare des Achards

40

Ménages accompagnés
pour l'achat d'un vélo
(-42 par rapport à 2024)

9 500 €

Montant total de
l'aide Bonus Vélo
(-39% par rapport à 2024)

90%

Remplissage des aires
de covoiturage

4 340

Trajets en covoiturage
intermédié
(-71% par rapport à 2024)

AMÉNAGEMENT



DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

L'inauguration de la liaison cyclable a été accompagnée d'une **journée d'animations autour des mobilités alternatives** : bourse aux vélos, atelier de réparation et de marquage antivol, balades en triporteur et échanges avec les acteurs locaux. Une centaine de personnes ont participé à cette journée.



LE COVOITURAGE RESTE FORTEMENT UTILISÉ SUR LE TERRITOIRE

Malgré une baisse du nombre de trajets en covoiturage intermédié par rapport à 2024, **les aires de covoiturage ont conservé un taux de remplissage moyen de 90 %**.

Les principaux flux identifiés se concentrent notamment sur les axes Les Achards – La Roche-sur-Yon et Les Achards – Les Sables-d'Olonne.

Les **démarches d'extension de l'aire de covoiturage de Saint-Georges-de-Pointindoux** ont par ailleurs été engagées.

DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

L'aménagement paysager de la lagune du Girouard a été engagé avec la **plantation d'une trentaine d'arbres fruitiers** par les élèves de l'école. Le projet prévoit également **l'installation de ruches et l'entretien de la prairie par éco-pâturage**.

Une animation de sensibilisation au cycle de l'eau, à l'éco-pâturage et à la plantation a été organisée auprès des élèves.

Par ailleurs, une convention partenariale entre la commune de Sainte-Flaive-des-Loups, la Communauté de communes et le Lycée Nature a permis d'**engager un diagnostic de la trame bleue du boisement communal et intercommunal**. Cette démarche, prévue sur deux ans, doit aboutir à des préconisations pour la gestion et la valorisation des mares du site.



AMÉNAGEMENT



Le service Prévention routière mène des actions de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière auprès de tous les publics, en particulier les jeunes. Il organise des animations, ateliers et partenariats avec les établissements scolaires et acteurs locaux afin de promouvoir les bons comportements sur la route. L'objectif est de renforcer la sécurité de tous et de réduire le risque d'accidents sur le territoire.

Prévention routière

UNE ACTION DÉPLOYÉE DANS TOUTES LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

Tout au long de l'année scolaire, un intervenant agréé est intervenu dans les **18 écoles primaires** de la Communauté de communes afin de **sensibiliser les élèves aux règles de sécurité** des déplacements à pied, à vélo et en tant que passagers tels que prévu par dans le programme des enseignements obligatoires.

UNE PÉDAGOGIE BASÉE SUR LA PRATIQUE

Les élèves ont bénéficié de parcours adaptés à leur niveau, associant enseignements en classe, parcours d'entraînement et mises en situation en conditions réelles. Les élèves de CM2 ont clôturé leur parcours par l'obtention de l'**Attestation de Première Éducation à la Route (APER)**, remise lors de leur entrée au collège.

UN MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ENTRETENU POUR GARANTIR LA QUALITÉ DES INTERVENTIONS

La collectivité a poursuivi l'**entretien de son parc de vélos** et le **renouvellement du petit matériel pédagogique**, afin d'assurer des interventions de

Chiffres clés

18

Écoles

1 282

Élèves

100%

Classes du CP au CM2

10

Heures de formation

950 €

Entretien des vélos et renouvellement du matériel pédagogique

AMÉNAGEMENT



Chiffres clés

4

Missions de grand passage
(6 en 2024)

29

Semaines d'occupation
(21 en 2024)

522

Caravanes double
essieux accueillies
(460 en 2024)

11

Enfants scolarisés
dans les écoles publiques
du Pays des Acharde
(22 en 2024)

49

Repas servis dans
les restaurants scolaires
(97 en 2024)

10 430€

Recettes
(9 210 € en 2024)

37 348€

Dépenses
(37 004 € en 2024)

La Communauté de communes gère l'accueil des familles sur l'aire d'accueil communautaire. Il assure la coordination des arrivées, veille au respect du règlement intérieur, facilite l'accès aux services publics et perçoit la redevance.

Gens du voyage

UNE GESTION CONTINUE DE L'AIRE D'ACCUEIL TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

L'aire de grand passage, d'une **superficie de 3,8 ha**, a été mobilisée pour accueillir les missions estivales prévues par le Schéma départemental, mais également une famille installée plusieurs semaines, des familles itinérantes et un cirque. Au total, le site a été occupé pendant **près de sept mois sur l'année**.

UN ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES AU-DELÀ DE L'ACCUEIL

La Communauté de communes a assuré, en lien avec les partenaires du territoire, l'accompagnement des familles présentes, notamment en **facilitant la scolarisation des enfants et leur accès au service de restauration scolaire**.

UN ÉQUIPEMENT INDISPENSABLE À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

La gestion de cette aire contribue au **respect des obligations réglementaires** en matière d'accueil des gens du voyage et participe à une **meilleure organisation des stationnements sur le territoire**.

SERVICES TECHNIQUES



Composé de deux agents, le service Patrimoine Bâti assure l'entretien et la gestion du patrimoine communautaire. Il pilote les projets d'investissement de la phase programme jusqu'à la garantie de parfait achèvement, et peut être amené à suivre des projets d'investissement relevant de la compétence Enfance-Jeunesse.

Patrimoine Bâti

COMPLEXE ENFANCE-JEUNESSE À BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE

Démarrage des travaux en juin 2025, pour un **coût d'opération de 2 796 415 € TTC** et **1 543 484 € de subventions obtenues**. Réception prévue en janvier 2027.

SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE

Démarrage de la tranche 1 sur les bâtiments communautaires, pour un **coût de 261 883 € TTC** et **176 214 € de subventions obtenues**. Restitution des tranches 1 et 2 prévue en juillet 2026.

Études

• Atelier - aire de lavage

Résiliation de la mission de maîtrise d'œuvre en phase Avant-Projet Définitif.

• Réflexion sur l'aménagement de l'ex-plateau des kinés au pôle santé des Achards ;

• Poursuite des recherches, de l'élaboration et du dépôt des dossiers de subventions pour les différents projets du service

Pour les projets du complexe de Beaulieu-sous-la-Roche, de l'aire de lavage, et du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique.

Chiffres clés

13

Bâtiments communautaires

35

Bâtiments Enfance-Jeunesse
gérés par les communes
depuis 2017

260 059 € TTC

Dépenses d'investissement

167 009 € TTC

Dépenses de fonctionnement
(+11,33% par rapport à 2024)

La hausse des dépenses de fonctionnement s'explique en partie par l'intégration des dépenses de l'Office de Tourisme et par l'actualisation des contrats de maintenance.

9 209 € TTC

Remboursement d'assurance

66

Demandes d'intervention

44%

Demandes d'intervention
proviennent du siège
communautaire

SERVICES TECHNIQUES



Chiffres clés

287 km

Patrimoine viaire

278 km

Voies revêtues hors des agglomérations

278 km

Abords entretenus

9 km

Voies revêtues dans les Zones d'Activité

120 km

Sentiers de randonnées labellisés

Le service Voirie et Espaces verts intervient au quotidien pour entretenir et aménager les infrastructures routières communautaires et les espaces verts. Par ses actions, il garantit des déplacements sécurisés, améliore le cadre de vie des habitants et participe à l'attractivité et à la qualité des espaces publics du Pays des Achards.

Voirie et Espaces verts

L'entretien des abords végétalisés des routes communautaires consistent aux travaux suivants :

- **Fauchage des accotements routiers,**
- **Débroussaillage des fossés,**
- **Passage du lamier d'élagage sur les haies,**
- **Fauchage des chemins pédestre labellisés.**

Ces travaux sont réalisés en veillant au respect des périodes d'interventions préconisées pour la gestion différenciée.

L'ensemble des prestations, le nombre et le type d'intervention sont intégrés dans une base de données du SIG.

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES VOIRIES

109 tonnes (contre 64 en 2024) d'émulsion de bitume ont été répandues pour un montant de **76 600 € TTC**.

TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS

384 000 € TTC (contre 339 248 € TTC en 2024)

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Entretien des espaces verts situés dans les zones d'activités, autour des bâtiments communautaires, des déchèteries, des stations d'épurations et du centre aquatique.

- Surface : **87 711 m²**

SERVICES TECHNIQUES



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure les contrôles réglementaires, conseille les usagers sur l'entretien et la mise en conformité de leurs installations, et contribue ainsi à la protection de la ressource en eau et de l'environnement.

Assainissement non collectif

- Une activité de contrôle stable, avec près de **400 interventions réglementaires** réalisées au cours de l'année.
- La poursuite des contrôles périodiques permet d'assurer un **suivi régulier des installations et d'accompagner les propriétaires** dans leur mise en conformité lorsque cela est nécessaire.
- La majorité des installations du territoire bénéficie d'un contrôle, avec un **taux de conformité à 84,4%**.



- Réhabilitation/neuf (11%)
- Absence de non conformité (10%)
- A améliorer (17%)
- Non conforme — risque modéré (44%)
- Non conforme — risque sanitaire (16%)
- Absence d'information (2%)

Chiffres clés

53

Contrôles de conception
(51 en 2024)

46

Contrôles de bonne
exécution des travaux
(52 en 2024)

283

Contrôles périodiques des
installations existantes
(259 en 2024)

31

Diagnostics pour
des ventes immobilières
(33 en 2024)

1 986

Installations recensées
(1 974 en 2024)

SERVICES TECHNIQUES



Chiffres clés

8 204

Abonnés
(+1,2%)

307

Contrôles
(308 en 2024)

809 256 KWh

Consommation des
stations d'épuration et
postes de relevage
(-5,5%)

737 910

m³ d'eaux usées facturés
(+4,6%)

151,15 km

Linéaire de collecteur gravitaire,
réseaux d'eaux usées
(150 km en 2024)

589 t

Boues épandues
sur parcelles agricoles
(+97,6%)

1,13 million

m³ d'eaux usées traités
(-3,3%)

Le service Assainissement collectif assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites. Il veille au bon fonctionnement de 15 stations d'épuration et 51 postes de relevage, et contrôle les raccordements au réseau public. Il contribue ainsi à la préservation des milieux naturels et à la protection de l'environnement.

Assainissement collectif



- Conforme (55%)
- Pas de contrôle (39%)
- Conforme avec réserve (1%)
- Non conforme (5%)

ÉPANDAGE DES BOUES

En 2025, les **lagunes de La Faverie** (La Chapelle-Hermier) et de **La Baudrière** (Saint-Julien-des-Landes) **ont été curées et leurs boues valorisées par épandage agricole**. Cette opération intervient environ **tous les 15 ans**, expliquant la **hausse exceptionnelle du tonnage** par rapport à 2024.

SURVEILLANCE DU RÉSEAU

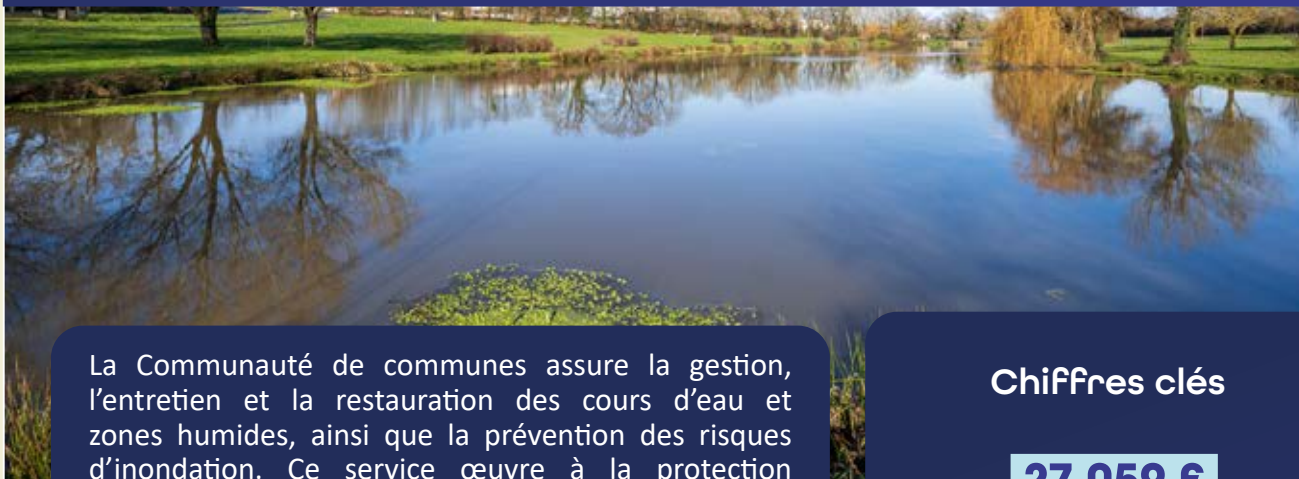
4,7 km de réseau inspectés en 2025, soit plus du double de l'année précédente, et **738 m renouvelés** afin de **préserver la qualité et le bon fonctionnement** des infrastructures.

TRAVAUX

- **Création d'un bassin tampon de 272 m³** : Travaux engagés en 2025 en tête de la station d'épuration des Achards (quartier La Chapelle).



SERVICES TECHNIQUES



La Communauté de communes assure la gestion, l'entretien et la restauration des cours d'eau et zones humides, ainsi que la prévention des risques d'inondation. Ce service œuvre à la protection des populations et des biens tout en préservant la biodiversité et l'équilibre des milieux naturels aquatiques.

Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations

BASSIN VERSANT AUZANCE, VERTONNE ET COURS D'EAU CÔTIERS

Dernières interventions dans le cadre du **contrat territorial 2020-2025** :

- **Entretien de la ripisylve** sur 800 m :
Auzance > Les Essais et les Vergers
à Saint-Georges-de-Pointindoux
- **Pose d'une passerelle à bovin** pour
supprimer une zone d'abreuvement :
Ciboule – La Pognère au Girouard

ARRACHAGE MANUEL D'ESPÈCES ENVAHISSANTES

- De la **jussie** sur le plan d'eau des Garnes à Nieul-le-Dolent : **0,1 m³** (2,5 m³ en 2024) ;
- Du **myriophylle** sur l'étang du Bibrou aux Achards : **0,5 m³** (1,1 m³ en 2024) ;
- Chantier participatif avec le lycée Nature sur le cours d'eau des Loges Maltières à Sainte-Flaive-des-Loups : **4 m³** de jussie arrachés ;

Les interventions régulières portent leurs fruits avec une baisse de volume à arracher en 2025.



Bassin versant de la Vie,
du Ligneron et du Jaunay



Bassin versant du Lay

Chiffres clés

27 059 €

Contribution Auzance, Vertonne
et cours d'eau côtiers
(+51%)
pour

14 841 ha

avec 189,9 km cours d'eau

92,41 €

Contribution Lay
(égale à 2024)
pour

1,1 km

cours d'eau

47 294 €

Contribution Marais de la Vie,
du Ligneron et du Jaunay
(+2,4%)
pour

7 784 ha

avec 95,6 km cours d'eau

SERVICES TECHNIQUES



Chiffres clés

21 106

Habitants desservis
(+1,9%)

11 600

Tonnes de déchets collectés
sur le territoire
(-3,9%)

4 502

Tonnes de déchets collectés
en porte-à-porte et en points
d'apport volontaire
(-0,2%)

550 kg

Déchets par habitant
(-5,7%)

49 121

Passages en déchèteries
(+0,5%)

124

Composteurs distribués
(279 en 2024)

Le service Collecte et traitement des déchets est composé de 15 agents. Il met en œuvre la politique communautaire de réduction et de valorisation des déchets. Il assure la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et des emballages recyclables, la gestion des points d'apport volontaire ainsi que le fonctionnement des trois déchèteries.

Collecte des déchets

UNE PRODUCTION GLOBALE DE DÉCHETS EN BAISSÉ MALGRÉ UNE POPULATION EN HAUSSE

Les tonnages collectés reculent de près de **468 tonnes** par rapport à 2024, traduisant une baisse de la quantité de déchets produite par habitant. Grâce au geste de tri de chacun, **80% des déchets** ont pu bénéficier d'une **filère de valorisation**.

DES ORDURES MÉNAGÈRES EN LÉGÈRE BAISSÉ

Avec **2 114 tonnes collectées**, les ordures ménagères diminuent légèrement (-0,3%), soit 100kg par habitant.

UNE PROGRESSION DU TRI DES EMBALLAGES

Les emballages poursuivent leur hausse avec **1 056 tonnes collectées (+4,4%)**, confirmant l'évolution des pratiques de tri des habitants.

MONTÉE EN PUISSANCE DES BIODÉCHETS

Les tonnages passent de 9 à près de **30 tonnes** en un an. Cette forte progression reflète le déploiement des solutions de tri à la source des biodéchets sur le territoire.

DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES SELON LES FLUX RECYCLABLES

Si les emballages progressent, les tonnages de verre (-3,5%) et de papier (-10%) sont en recul, dans une tendance observée également à l'échelle départementale.

SERVICES TECHNIQUES

Prévention des déchets

- 11 ateliers de sensibilisation organisés en partenariat avec la Recyclerie ;
- 1^{ère} édition de « Vide ta déchète' », dédiée au réemploi des objets ;
- Mise en place d'un composteur collectif aux Achards ;
- 3 formations au compostage proposées aux habitants ;
- 3^{ème} édition du dispositif « Ma Haie Bocagère ».

LE RÉEMPLOI AU CŒUR DES ACTIONS DE PRÉVENTION

Le service a développé des ateliers, des visites de structures telles que la Recyclerie Cœur Vendée et Emmaüs, et organisé la première édition de « Vide ta déchète' », afin de promouvoir une consommation plus responsable et de favoriser la seconde vie des objets. Avec 176 visiteurs, ce sont près de 1 676 objets qui ont bénéficié d'une seconde vie.

DÉVELOPPEMENT DES ALTERNATIVES AUX DÉCHETS

Le lancement du dispositif « Couches lavables », accompagné d'un atelier découverte, complète les actions menées pour réduire les déchets à la source.

VALORISATION DES DÉCHETS VERTS

La 3^e édition de « Ma Haie Bocagère » poursuit son objectif de remplacement des haies invasives par des essences locales valorisables, tandis que des formations au compostage accompagnent les habitants dans la gestion de leurs biodéchets.

Points d'apport volontaire

85
points d'apport verre

1 059 tonnes
de verre collectées
(-3,5%)

57
points d'apport papier

244 tonnes
de papier collectées
(-10%)

23
points d'apport textile

116 tonnes
de textile collectées

Déchèteries

En 2025, les 3 déchèteries ont accueilli une fréquentation stable tout en enregistrant une baisse des tonnages apportés par habitant. Elles reçoivent 61% des déchets ménagers du territoire. Grâce aux 45 filières de tri disponibles, 92% des déchets déposés ont été valorisés.

29 021

Passages aux Achards
(29 066 en 2024)

11 290

Passages à Martinet
(11 117 en 2024)

8 810

Passages à S^{te}-Flaive-des-Loups
(8 722 en 2024)